

Conseil communal, Château-d'Oex
Commission gestion-finances **COGEFI**

Rapport de la COGEFI sur la demi-journée technique

La demi-journée technique de la Cogefi a eu lieu le lundi 22 avril dernier en présence de la Municipalité au complet accompagnée par les Chefs de Service, MM. Cédric Morier et Frédéric Daenzer et par notre Secrétaire Municipale, Mme Sophie Matthey. Mme Anastasia Andrey, Présidente du Conseil nous a également fait l'honneur de sa présence.

Cette séance s'est déroulée en Salle du Conseil communal et les thèmes retenus par la Cogefi et approuvés par la Municipalité étaient les suivants :

1. Présentation et explications de l'utilisation des subventions communales, hors taxes de séjour, par PERET et retour sur les retombées économiques de manifestations telles que le FIB avec la contribution de Mme Myriam Mermod, directrice de Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme
2. Situation actuelle par rapport au plan de législature présenté en 2021
3. Politique en matière d'immobilier et de logement (vente du patrimoine immobilier communal), soutien à l'offre de logement pour du personnel d'entreprises publiques
4. Fonctionnement de la Confrérie des Eaux de Château-d'Oex

Une seconde partie était prévue en extérieur avec la Confrérie pour la visite des sources d'eau potable, mais a dû être annulée au vu de la neige qui s'est invitée les jours précédant notre réunion.

Une visite de l'Espace Ballon a clôturé la partie technique de cette riche demi-journée.

1. Présentation et explications de l'utilisation des subventions communales, hors taxes de séjour, par PERET et retour sur les retombées économiques de manifestations telles que le FIB

Mme Myriam Mermod, directrice de Pays-d'Enhaut Région nous a exposé de manière très claire et intéressante toutes les tâches incombant à Pays-d'Enhaut Région, tant au niveau de l'économie que du tourisme.

Les principales missions de PERET sont les suivantes :

DEVELOPPER	Accompagner des projets régionaux et des entreprises pour augmenter l'attractivité de la région
INSPIRER	Augmenter la notoriété de la région pour attirer des visiteurs et des entreprises
CONSEILLER	Les visiteurs, les entreprises et les porteurs de projets
ACCUEILLIR	Les visiteurs, les entreprises et les porteurs de projets

Pays-d'Enhaut Région a également pour but de former des apprentis, de gérer le PEPA, les fonds FET et FER et quelques mandats d'organisation et de promotion pour diverses manifestations telles que le FIB, le FAPE, la Folia ou le Bois qui Chante.

Cette association, inscrite au Registre du Commerce n'est pas une association intercommunale. Elle occupe actuellement 10 collaborateurs (représentant 7.95 EPT), 3 apprenties et 6 auxiliaires.

Les subventions communales n'ont pas changé depuis 2019 et représentent environ CHF 274'000.— au total pour la Commune de Château-d'Oex. Les subventions cantonales sont déterminées notamment par le nombre d'EPT dévoué à l'économie et représentaient CHF 178'500.-- pour 2022.

Ci-dessous un récapitulatif des subventions obtenues à partir de 2019 :

	2023 (provisoire)	2022	2021	2020	2019
Taxe de séjour et RII	830'000	800'000	800'000	800'000	800'000
Subventions «touristiques» Château-d'Œx	220'740	220'740	220'740	220'740	220'740
Subventions «touristiques» Rougemont	121'700	121'700	121'700	121'700	121'700
Subventions «touristiques» Rossinière	23'024	23'024	23'024	23'024	23'024
Subventions «économique» Château-d'Œx	53'535	53'253	52'410	52'020	51'900
Subventions «économique» Rougemont	12'450	12'930	12'945	12'870	13'230
Subventions «économique» Rossinière	8'010	8'010	8'055	8'220	8'220
Subventions «économique» Vaud	178'500	178'500	127'500	127'500	127'500

Des subventions LADE (Canton) + LPR (Confédération) ont soutenu 41 projets entre 2018 et 2023 pour un montant total de CHF 8'447'000.--. Le Fonds FET a également contribué pour 70 projets pour une somme totale de CHF 4'594'000.--, dans le même laps de temps.

La stratégie régionale se traduit par 3 axes importants, qui sont le Territoire, l'Economie et les Collaborations.

Les retombées économiques globales du Festival International de Ballons ont été estimées à CHF 5'000'000.— lors d'une récente étude réalisée par M&BD Consulting. Il est encore rappelé que la dernière édition a enregistré 50'000 visiteurs, avec certes des soucis de mobilité, parking et accessibilité.

Finalement les municipaux rappellent que le Fonds FER (Fonds pour l'Encouragement de l'Economie Régionale) peut être sollicité par de nouvelles entreprises ou celles existantes qui souhaitent se diversifier. Ce fonds est alimenté par la Commune de Château-d'Œx en fonction du nombre d'habitant et les décisions de soutien sont prises par la Municipalité. L'octroi de ces subventions est confidentiel.

2. Situation actuelle par rapport au plan de législature présenté en 2021

Tous les Municipaux nous ont fait part de leurs commentaires concernant leur plan de législature présenté en 2021.

Sans entrer dans le détail de tous les projets annoncés en début de législature, nous relevons les quelques éléments suivants :

Projets aboutis et bien avancés

- La signalétique touristique a été bien adaptée ;
- L'étude sur la fusion des communes a été stoppée sur décision du Conseil communal ;
- La carte des dangers a été redessinée ;
- Les traversées de localités sont faites ou en cours d'étude ;
- Les travaux de renaturation, d'entretien et de protection de nombreux cours d'eau ont été entrepris ;
- L'établissement d'un nouveau Règlement du personnel est en cours ;
- Une nouvelle politique de stationnement a été étudiée et un préavis présenté à ce sujet en mai dernier ;
- Le tri au sein de la décharge intercommunale de la Chaudanne a été amélioré et Gastrovert est en développement ;
- De nombreux travaux ont été exécutés dans plusieurs alpages communaux ;
- Mme Cosette Hämmerli a intégré le comité du Parc Naturel Régional, en remplacement de Mme Barbara Schopfer ;
- Le projet « J'te pouce » de l'Association Seniors et Paysages a pu être finalisé ;
- Un accueil par l'UAPE durant les vacances scolaires a pu être organisé et il est relevé qu'il n'y a pas de liste d'attente pour de l'accueil de jour au Pays-d'Enhaut ;
- La centrale de chauffe a pu voir le jour au-dessus de l'Hôpital. Un crédit complémentaire sera certainement à prévoir ;
- Des séances de conciliations ont été organisées pour les oppositions faites au PAcom. Un complément d'enquête devra être effectué. Le préavis final devrait être présenté d'ici fin 2024 au Conseil communal ;
- La Municipalité présente des comptes et budgets équilibrés ;
- Le nouvel outil de gestion des ordres du jour et procès-verbaux de séances municipales fonctionne à satisfaction des utilisateurs.

Projets peu ou pas avancés

- L'amélioration et le maintien des infrastructures sportives ;
- La mise en place d'une politique de communication communale ;
- La mise en valeur de l'eau (La Perle des Alpes) ;
- La diminution de l'intensité lumineuse. Les chiffres du Groupe E suite à la suppression de l'éclairage nocturne entre l'automne 202 et l'été 2023 ne sont pas encore disponibles. Les avis sont également partagés au sein de la Municipalité ;
- Le maintien de la situation actuelle au niveau de la médecine privée pose toujours problème ;

- Des réflexions doivent encore avoir lieu au sujet de l'entretien des cimetières ;
- Le sujet du Groupement Forestier est toujours bloqué avec des soucis de locaux urgents. Le prêt FIF sera remboursé d'ici la fin de la législature ;
- Dans le domaine de la mobilité, une demande a été faite aux TPC pour élargir le parcours jusqu'aux Closels, mais sans réponse positive à ce jour en raison notamment de soucis d'horaires à respecter ;
- Un projet de travaux d'utilité publique à l'intention des ukrainiens est actuellement à l'étude ;
- La création d'une centrale de Biogaz est en suspens jusqu'à ce qu'un lieu idéal soit trouvé ;
- Les charges salariales sont en augmentation suite à l'augmentation de la population et la création d'un poste pour le service des travaux ;
- La mise en place du système de gestion du temps des collaborateurs (timbrage) sera effectuée d'ici l'automne 2024.

3. Politique en matière d'immobilier et de logement (vente du patrimoine immobilier communal), soutien à l'offre de logement pour du personnel d'entreprises publiques

En ce qui concerne la création de logements, une parcelle aux Closels (actuelle place de jeux) pourrait être utilisée en intégrant un espace d'accueil pour enfants. La Coopérative d'habitation qui a géré le Nouveau Comté a été approchée mais n'est pas intéressée par ce nouveau projet. Des discussions sont actuellement en cours avec un nouveau partenaire pour la création de logement à cet endroit.

Pour ce qui est de la vente du patrimoine immobilier communal, des choix politiques devront être faits pour décider si la Commune garde ses immeubles loués ou non.

4. Fonctionnement de la Confrérie des Eaux de Château-d'Oex

MM. Jean-Yves Ferreux, président et David-Philippe Henchoz, membre du comité, nous ont présenté l'historique et le fonctionnement actuel de la Confrérie.

La création de cette dernière daterait de 1510 où des tuyaux en bois transportait l'eau depuis Bettens jusqu'à une fontaine villageoise. Dès 1900, avec l'arrivée du MOB et l'essor touristique, des notables de la commune se sont réunis pour améliorer la distribution de l'eau potable. C'est en 1905 que les travaux de la Pierreuse ont été entrepris, suivi de nombreux autres jusqu'à ce jour.

Il est rappelé que la Confrérie est une coopérative à but non lucratif. Elle doit donc s'autofinancer. Les statuts, disponibles sur le site internet de la Confrérie (www.confreriedeseaux.ch), prévoient, à leur article 26, que la Confrérie n'a pas le droit d'aliéner les sources. Il est également prévu un droit de préemption en faveur de la Commune de Château-d'Oex.

La Confrérie est propriétaire du droit d'eau et de toutes les infrastructures de distribution.

Les prochains investissements sont les suivants :

- Réseau de la Brayé
- Traitement par UV dans la chambre de Gérignoz
- Réfection du réservoir du Rantez
- Réseau de l'Etivaz

Chaque propriétaire d'immeuble construit sur le périmètre défini peut devenir confrère, moyennant annotation auprès du Registre Foncier. Avis aux amateurs !

MM. Ferreux et Henchoz nous présentent ensuite la société anonyme La Pontia SA qui a été créée en 1995 et qui a pour but la production d'énergie renouvelable. Les excédents d'eau potable des sources locales sont achetés à la Confrérie et turbinés pour une production d'environ 2'000'000 de kWh par année. Elle a également réalisé des centrales photovoltaïques, notamment sur le toit de notre Collège Henchoz.

Les actionnaires de la Pontia SA sont la Confrérie pour 60 %, la Commune de Château-d'Oex pour 20 % et le Groupe E pour le solde.

Cette société anonyme est donc complètement indépendante financièrement de la Confrérie des eaux de Château-d'Oex.

Notre boursier communal nous informe que le financement de la distribution de l'eau doit respecter les proportions de 60 % de taxes d'abonnement et de 40 % de consommation. Certains abonnés n'ont pas reçu leur facture pour 2023. Cette situation est connue et des acomptes seront établis en fonction de leur consommation en 2022. Un rattrapage sera fait en 2026 en se basant sur l'utilisation de 2025. Des facilités de paiement pourront être accordées en cas de grandes différences.

Pour poursuivre, notre Commission s'est rendue à l'Espace Ballon pour une visite des lieux et afin de découvrir ou redécouvrir le simulateur 4D qui nous fait vivre un vol en ballon virtuel dans une véritable nacelle avec des paysages magnifiques. Nous avons même pu apercevoir notre président en pleine action au chalet de Jable.

Le simulateur de pilotage permet d'être aux commandes d'une montgolfière virtuelle dans un modèle 3D du Pays-d'Enhaut. Les membres de la Cogefi et de la Municipalité ont pu s'y essayer avec plus ou moins de succès mais dans une ambiance très sympathique.

Notre demi-journée s'est terminée autour d'un excellent repas servi à l'Hôtel de Ville de Château-d'Oex. Ce fut l'occasion de partager un moment privilégié avec nos Autorités et nos chefs de service et de poursuivre les discussions de l'après-midi.

Nous tenons à remercier notre Municipalité et les Chefs de Service pour tout le travail accompli ainsi que pour leur dévouement au bon fonctionnement de notre commune.

Pour la Commission Gestion-Finances

Line Rossier
Rapportrice

Le 11 juin 2024